JEU-CONCOURS SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2015

1 THÈME AVEC 3 QUESTIONS TOUS LES MOIS

N°9 : LES PIÉTONS DANS LA CIRCULATION

1 Le piéton qui s'engage sur un passage piéton est-il prioritaire sur un véhicule ?

A/ Oui

B/ Non

2 Sur une route sans trottoir, où doit-on marcher pour être en sécurité ?

A/ Sur le côté gauche de la chaussée

B/ Sur le côté droit de la chaussée

3 Pour leur sécurité, la nuit, il est recommandé aux piétons d'avoir :

A/ Un vêtement de couleur sombre

B/ Un vêtement rétro-réfléchissant

LE SAVIEZ-VOUS ?

En Martinique, 1 blessé de la route sur 5 est un piéton. Soyez vigilants !!

TOÙT MOUN ABO !! PROCHAIN THÈME : LE CONTRÔLE TECHNIQUE

En partenariat avec

FRANCE-ANTILLES

1 CITROEN C1* A GAGNER !

*offerte par SODIVA

et 500 autres lots !!

AUTO ECOLE ECV

SODIVA

Ho Hio Hen Automobile

CFAS

CFCA

BW Auto-moto Ecole Bw

ESTHETICAR CENTER

Bel'CONDUITE

AUTO-ECOLE MENERAT

MIDAS

AUTO-ÉCOLE MONTGÉRALD

AUTO-ECOLE J.ZACHARIE

AUTO-ECOLE RENARD

SUN motos

AX MOTOS

ALIZE

PERMIS A B C D Ecole de Conduite MARIE - REINE

AUTO ÉCOLE VERT PRÉ

AUTO-ECOLE CONDUITE VAUCLINOISE

Auto - Ecole LOUIS THERESE Rivière Pilote

A.A.E Antilles Auto Ecole

AUTO-ÉCOLE A-K-D-NEL

AUTO-ÉCOLE SÉCURITÉ +

OPM

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

Détails et réglement disponibles sur www.martinique.pref.gouv.fr

Jeu gratuit sans obligation d'achat, s'adressant exclusivement à toute personne majeure résident en Martinique. Les gagnants seront déterminées par tirage au sort, sous contrôle d'un huissier.
SCP SEILHAN SILLON LAVIGNE, huissiers de justice associés à la résidence LA TRINITE 97220 MARTINIQUE, centre d'affaire Le Galion, 11 avenue Casimir BRANGLIDOR.
En application de la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Photos non contractuelles.